

PRELUSSE COMMUNIQUÉ

MARCQ-EN-BAROEUL & PARIS, FRANCE – 12.03.2024

CPPA Agrivoltaïque : Lesaffre et Qair annoncent la signature d'un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable de 30 MWh sur 18 ans

Lesaffre, acteur majeur de la fermentation et des micro-organismes depuis plus de 170 ans et Qair, énergéticien renouvelable indépendant, signent un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable (CPPA) provenant d'une centrale agrivoltaïque.

Portant sur un volume d'achat annuel prévisionnel d'environ 34 GWh, ce CPPA additionnel prévoit la fourniture d'une électricité verte par un projet agrivoltaïque (synergie entre production agricole et énergie photovoltaïque) développé par Qair dans les Hauts-de-France. Il permettra à Lesaffre de poursuivre la décarbonation de son scope 2¹ et ainsi d'accélérer sa transition énergétique en augmentant la part de renouvelable dans son approvisionnement énergétique.

La construction qui débutera en 2025 et la mise en service de ce parc en 2026 permettront d'éviter l'émission de l'équivalent d'environ 630 tonnes de CO² par an, et injecteront dans le réseau électrique français 68 GWh d'électricité verte par an.

« Nous sommes très heureux de participer à la décarbonation de Lesaffre, une société engagée comme nous dans l'accompagnement du territoire local. Par l'agrivoltaïsme, Qair vise à accompagner les agriculteurs, protéger leurs terres et sécuriser leur production. C'est dans cette optique que nous réalisons des cofinancements avec les agriculteurs et les partenaires du territoire pour un accompagnement à 360 degrés afin d'inciter à la transition écologique et solidaire par le biais des énergies renouvelables » déclare Louis Blanchard, Président de Qair.

Un nouveau CPPA qui confirme une trajectoire de décarbonation des sites de Lesaffre

Après un premier CPPA signé en 2023 pour alimenter en énergie verte la plus grosse levurerie du Groupe à Marcq-en-Baroeul, Lesaffre fait un pas de plus dans la décarbonation de ses sites de production en France en signant ce deuxième CPPA, qui aura pour vocation d'alimenter en énergie verte le site de Biospringer by Lesaffre, situé à Maisons Alfort en région parisienne. Cette deuxième signature s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Lesaffre à maîtriser son empreinte carbone et sa consommation d'énergie depuis plusieurs années. Parmi les projets engagés, on peut citer l'installation d'une centrale biomasse sur le site de LIS by Lesaffre à Cérances (Normandie), l'installation d'une éolienne sur le site d'Algist Bruggeman en Belgique, ou encore la signature en novembre 2022 d'un partenariat de 15 ans avec un autre acteur du secteur de l'énergie pour la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une unité de récupération de chaleur fatale sur le site de Lesaffre à Marcq-en-Baroeul.

Contacts presse :

Lesaffre – Jean-Clément Vergeau – Tél. +33 (0)6 74 83 02 54 - j.vergeau@lesaffre.com

Qair – Relation Media Groupe – Tél. +33(0)1 79 35 67 11 – press@qair.energy

¹Scope 2 : désigne toute les émissions indirectes issues de la consommation d'électricité et des réseaux de chaleur et/ou froid.

C'est dans cette logique de décarbonation de ses sites de production que le Groupe envisage aujourd'hui plusieurs investissements dans le domaine des énergies renouvelables.

« La signature de ce deuxième CPPA est la traduction de notre engagement à réduire notre empreinte carbone. Chez Lesaffre, nous nous efforçons, à travers nos produits et processus de production, de nous inscrire dans une croissance durable et respectueuse de l'environnement. En s'engageant aux côtés de Qair pour 18 ans, nous faisons un pas de plus dans la décarbonation de nos sites de production, et continuons d'entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger le monde de demain. » ajoute Brice-Audren Riché, Directeur Général de Lesaffre.



Lesaffre a par ailleurs obtenu, en 2023, la médaille d'argent EcoVadis, référence mondiale pour les évaluations RSE. Avec cette distinction, le Groupe s'inscrit dans le top 20% des entreprises évaluées dans le monde.

Un élevage ovin sous les ombrières solaires

Le projet agrivoltaïque a été conçu pour s'adapter aux besoins des agriculteurs avec qui des précontrats ont été signés, préparant les accords qui se concrétiseront avec les permis de construire.

À l'image de Lesaffre engagé auprès de ses partenaires pour les accompagner vers des pratiques durables, Qair conçoit ses projets au service des acteurs du territoire, du monde agricole, des collectivités locales, ou encore des industriels acheteurs d'électricité verte, de manière à répondre à l'ensemble des besoins énergétiques de ces écosystèmes.

L'agrivoltaïsme, une solution énergétique au service des productions agricoles et de la préservation des terres

Aujourd'hui, la filière agricole est confrontée à de nombreux défis dus au changement climatique et à l'augmentation de la population : spéculation foncière, déprise agricole, effondrement de la biodiversité et artificialisation des terres agricoles. L'agrivoltaïsme s'inscrit comme un levier fort en réponse à ces défis majeurs et permet une symbiose entre l'activité économique agricole (d'élevage ou de culture) et l'implantation photovoltaïque. Ils apportent chacun une plus-value à la terre et aux acteurs du projets :



- Une redistribution économique de la vente d'électricité pour la pérennité et la durabilité des exploitations agricoles ;
- Un ombrage pour le développement de la plante et du bien-être animal dans le cadre du changement climatique ;
- Une mise à disposition de terres agricoles au service de la transition énergétique.

Contacts presse :

Lesaffre – Jean-Clément Vergeau – Tél. +33 (0)6 74 83 02 54 - j.vergeau@lesaffre.com

Qair – Relation Media Groupe – Tél. +33(0)1 79 35 67 11 - press@qair.energy

À PROPOS DE LESAFFRE

Acteur majeur mondial de la fermentation depuis plus d'un siècle, Lesaffre, 2,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, implanté sur tous les continents, compte 11 000 collaborateurs et plus de 96 nationalités. Forts de cette expérience et de cette diversité, nous collaborons avec clients, partenaires et chercheurs, pour trouver des réponses toujours plus pertinentes aux besoins de nutrition, de santé, de naturalité et de respect de notre environnement. Ainsi, chaque jour, nous explorons et révélons le potentiel infini des micro-organismes.

Nourrir sainement 9 milliards d'habitants en 2050 en utilisant au plus juste les ressources de la planète, est un enjeu majeur et inédit. Nous croyons que la fermentation est l'une des réponses les plus prometteuses à ce défi.

Lesaffre - Entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger la planète.

Plus d'informations sur www.lesaffre.com
Rejoignez-nous sur [LinkedIn](#) et sur [Twitter](#)

À PROPOS DE QAIR

Qair est un énergéticien indépendant du renouvelable qui développe, finance, construit et exploite des projets solaires, éoliens terrestres et en mer, hydroélectriques, hydroliens, de valorisation de déchets, de stockage et de production d'hydrogène renouvelable.

Avec plus d'1 GW de capacité en opération et en construction, les 600 collaborateurs du groupe développent un pipeline de 30 GW dans 20 pays à travers l'Europe, l'Amérique Latine et l'Afrique. Notre ambition est de devenir un leader indépendant de l'énergie responsable.

Plus d'informations sur qair.energy

Contacts presse :

Lesaffre – Jean-Clément Vergeau – Tél. +33 (0)6 74 83 02 54 - j.vergeau@lesaffre.com

Qair – Relation Media Groupe – Tél. +33(0)1 79 35 67 11 – press@qair.energy